

# La coopération transfrontalière sur l'Espace Catalan Transfrontalier. Éléments de bilan pour la période 2008-2011

**Florent Martiche**

Responsable du Pôle Europe et Affaires transfrontalières du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. Maître de Conférence associé à l'ICRESS (Institut Catalan de Recherche en Sciences Sociales), Université de Perpignan Via Domitia

## Présentation

À travers cette intervention, il s'agit avant toute chose de contribuer à la présentation de la coopération territoriale de proximité au sein de l'Espace Catalan Transfrontalier (ECT). Au travers de cet exposé, il est proposé, pour répondre aux attentes des organisateurs, de contribuer en tant qu'intervenant technique au sein d'une collectivité territoriale (Conseil Général des Pyrénées-Orientales) impliquée dans la coopération de proximité. Pour cela, il est proposé dans un premier temps d'aborder la question par ne présentation rapide :

- de l'Espace Catalan Transfrontalier comme bassin de vie transfrontalier en cours de structuration ;
- des principaux dispositifs financiers de soutien à la coopération transfrontalière (caractéristiques, articulation) existants sur cet espace ;
- des principales caractéristiques des projets présentés et/ou retenus dans le cadre de ces dispositifs

Dans un second temps, cet exposé portera sur des éléments de bilan chiffrés au cours des dernières années sur ce territoire. Les données utilisées au cours de cette présentation sont pour partie issues des différents programmes concernés et également du travail réalisé par M. Ignacio VALENZUELA lors de son stage au sein du Pôle Europe/Affaires transfrontalières du Conseil Général des Pyrénées-Orientales.

## Première précision méthodologique : qu'est-ce que l'Espace Catalan Transfrontalier ?



Sources : J.-P. GENSANE et Mission Opérationnelle Transfrontalière

On entend par « Espace Catalan Transfrontalier » (ECT) un espace géographique qui regroupe la province de Girona et le département des Pyrénées-Orientales (cf. carte 1) et se caractérise par une certaine symétrie dans sa configuration géographique et physique de son territoire, avec une plaine littorale et agricole, une zone frontalière plus ou moins montagneuse et une zone intérieure découpée en

vallées que séparent des massifs assez importants, notamment côté nord.

Ce territoire présente en outre un certain équilibre en termes de superficie (4 116 km<sup>2</sup> pour les Pyrénées-Orientales/6 131 km<sup>2</sup> pour la province de Girona) tout comme en matière de populations (463 658 et 752 026 habitants respectivement en 2010, sources INSEE et IDESCAT).

Autre spécificité géographique de l'Espace Catalan Transfrontalier, il s'agit d'un territoire marqué tout à la fois par une très forte présence du Massif des Pyrénées (d'où un territoire très largement enclavé, marqué par ses vallées, zones de piémont et plateaux de moyenne montagne) et par sa dimension maritime (avec plus de 330 kilomètres de côtes).

Malgré le poids de l'histoire et des trajectoires économiques très largement opposées qui ont contribué à éloigner ces deux territoires, les caractéristiques communes, les liens culturels et historiques font de cet espace un bassin de vie transfrontalier à renforcer.

Aujourd'hui, les autorités locales situées de part et d'autre de la frontière souhaitent doter ce territoire d'un véritable projet transfrontalier la création d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale – GECT – de l'Eurodistrict de l'Espace Catalan Transfrontalier) qui sera porteuse d'un programme d'actions concrètes.

L'objectif des acteurs de cet espace est de faire de l'Espace Catalan Transfrontalier un territoire transfrontalier émergent et intégré dans la droite lignée des préconisations de la Commission européenne en la matière.

Cette présentation aura ainsi pour finalité, d'une part, de démontrer qu'il existe une véritable dynamique transfrontalière, au travers de formes multiples allant du simple échange d'expériences à la mise en oeuvre de projets intégrés et la gestion d'infrastructures transfrontalières communes et, d'autre part, de mettre en avant la diversité dans la nature des acteurs impliqués (quels en sont les acteurs ?) et des projets mis en oeuvre (quelles thématiques ? sous quelles formes ?).

**Seconde précision méthodologique : un bilan qui se focalisera sur les projets programmés dans le cadre de 2 dispositifs en particulier (Interreg transfrontalier + Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers), sur la période 2008-2011**

Avant toute chose, il convient de faire remarquer que les porteurs de projets situés dans l'Espace Catalan Transfrontalier bénéficient de l'avantage d'être aujourd'hui potentiellement éligibles à de très nombreux dispositifs financiers européens ou portés par les acteurs locaux. Ainsi, on peut mentionner les programmes suivants :

- *Objectif 3 Coopération Territoriale Européenne, volet transfrontalier : Programme Interreg IV-A France/Espagne/Andorre 2007-2013*
- *Objectif 3 Coopération Territoriale Européenne, volet transnational : Programme Interreg IV-B MED 2007-2013*
- *Objectif 3 Coopération Territoriale Européenne, volet transnational : Programme Interreg IV-B SUDOE 2007-2013*
- *Objectif 3 Coopération Territoriale Européenne, volet interrégional : Programme Interreg IV-C 2007-2013*
- Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat, Programme de coopération transfrontalière Bassin méditerranéen 2007-2013.

En outre, on doit mentionner que plusieurs organismes de coopération territoriale intervenant, au moins partiellement sur ce territoire ont également mis en place (à des degrés d'avancement et d'intégration divers) des dispositifs d'aide aux porteurs de projets transfrontaliers. Entrent dans cette seconde catégorie d'aides mobilisables :

- Les appels à projets thématiques de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (Culture, Tourisme durable)
- Les appels à projets thématiques de la Communauté de Travail des Pyrénées (R+D).
- Le Fonds commun Generalitat de Catalunya/Conseil général des Pyrénées-Orientales de soutien aux micro-projets transfrontaliers. Par conséquent, le bilan présenté ici ne portera que sur une partie de la programmation réalisée par le biais des dispositifs précédemment mentionnés, soit les projets portés par des acteurs du territoire localisés sur l'Espace Catalan Transfrontalier dans le cadre :

1. Des programmations IV-A France/Espagne/Andorre (2008-2011)
2. Des appels à projets Fonds commun de soutien aux micro-projets (2008-2011).

**La Coopération Transfrontalière dans l'Espace Catalan Transfrontalier au travers de la programmation Interreg**

Pour le territoire de l'Espace Catalan Transfrontalier, la période 2008-2011 est marquée, de façon plus ou moins directe, par :

**1. La mise en oeuvre du Programme Interreg IV-A France/Espagne/Andorre 2007-2013**

Avec la mise en place des programmes 2007-2013, la « Coopération territoriale européenne » est élevée au rang d'objectif à part entière de la Politique Régionale de l'Union Européenne (en remplacement des Programmes d'Initiative Communautaire – PIC). En matière de coopération transfrontalière, cela implique notamment sur notre territoire :

- La désignation d'un organisme de coopération interrégional (la CTP) comme Autorité de gestion du Programme

- Des règles en matière de portage transfrontalier des opérations renforcées (critères d'éligibilité, mise en oeuvre et suivi des opérations)
- L'intégration à part entière du territoire andorran dans le Programme (sans bénéficier toutefois des crédits FEDER)



**2. Le renforcement de l'action de structures de coopérations transnationales pré-existantes**

- Reconnaissance, à compter de 2007, d'un rôle plus stratégique pour la Communauté de Travail des Pyrénées, désignée, au travers de son consorcio, en tant qu'Autorité de gestion du POCTEFA 2007-2013 et acteur de la coopération transfrontalière sur cet espace ;
- Renforcement de la dynamique de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (réunissant les Régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Iles Baléares et Catalogne), concrétisée en 2009 par l'approbation de création de son GECT et la mise en place des premiers projets opérationnels (Eurocampus, Portail culturel, etc.).

**3. Une coordination croissante des acteurs (notamment institutionnels) du territoire de l'ECT qui passe par :**

- Une multiplication des accords de coopération et des réseaux thématiques comme par exemple :
  - = PRES transfrontalier entre les Universités de Lleida, Balears, Girona et Perpignan
  - = Accord de coopération entre la Generalitat de Catalunya et le Conseil général des Pyrénées-Orientales
  - = Accord de coopération entre la Generalitat de Catalunya et la Région Languedoc-Roussillon
  - = Xarxa Vives des Universités catalanes
  - = Xarxa Transversal de Ciutats
- Renforcement au cours des dernières années des démarches territoriales intégrées sur/ou concernant l'Espace Catalan Transfrontalier parmi lesquelles on peut mentionner :
  - = Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
  - = projet d'Eurodistrict de l'Espace Catalan Transfrontalier
  - = Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier des Vallées Catalanes du Tech et du Ter
  - = GECT de l'Hôpital Transfrontalier de Cerdagne
  - = GECT Pyrénées-Cerdagne

**Constats généraux concernant la programmation Interreg sur la période 2008-2011 s'appliquant aux démarches portées sur l'Espace Catalan Transfrontalier**

**1. Éléments financiers du Programme**

Les programmes Interreg « transfrontaliers », notamment depuis la mise en oeuvre de la période 2000-2006, génèrent sur les territoires éligibles

concernés de très grandes attentes. Ce constat est dû à plusieurs facteurs parmi lesquels :

= L'importance de ces programmes comme principal dispositif financier de soutien aux projets de coopération transfrontalière.

= Une dotation très fortement renforcée d'une période sur l'autre

Ce constat est vrai pour le Programme France/Espagne/Andorre qui passe de 84,3 Md' de crédits FEDER pour la période 2000-2006 à 168 Md' pour la période 2007-2013. Un effet d'aubaine indéniable qui se renforce au cours de la période actuelle de programmation. Pour la période 2007-2013, le choix a été fait de définir un taux d'intervention des crédits FEDER à hauteur de 65 % du coût d'opération déclaré éligible (taux maximum prévu pour ces programmes, retenu dans le cadre du POCTEFA).

Une part prépondérante des acteurs et des projets localisés sur le territoire de l'ECT (Pyrénées-Orientales et province de Girona) sur la zone Est du Programme POCTEFA sur la globalité des projets retenus sur les 3 « phases » de sélection même si l'on constate le développement, au sein de la zone Est du programme d'un axe secondaire Barcelone - Lleida - Ariège.

2. Typologie des projets/Caractéristiques de la programmation sur le territoire de l'ECT

L'analyse de la programmation depuis le 1er Comité de programmation (décembre 2009) permet de faire ressortir quelques conclusions :

- **Un nombre de projets restreint et présentant un coût d'opération moyen élevé**

Cette situation découle d'une évolution très notable de la nature des projets, résultant de plusieurs évolutions entre les 2 périodes de programmation :

= Renforcement des projets dits « transversaux », impliquant des opérateurs issus d'au moins 2 des sous-zones du Programme ;

= Introduction d'un plancher minimum de coût minimal d'opération (100 000 €)

Sur le territoire de l'ECT, on ne dénombre actuellement « que » 25 dossiers programmés quand, au cours du Programme précédent, ce sont pratiquement 60 dossiers, impliquant des partenaires localisés sur les deux territoires qui constituent l'ECT, qui furent programmés. Ainsi, sur ce Programme, on constate que le montant moyen par projet est très largement supérieur pour le Programme Interreg 4A, passant d'environ 800 000 € par projet (ensemble des coûts présentés par le partenariat) à 3,2Md' par projet.

- **Deux très « gros » projets** qui représentent à eux seuls 55 % de l'enveloppe totale obtenue sur le territoire de l'ECT

= Hôpital Transfrontalier de Cerdagne (18,6Md'€ de crédits FEDER obtenus)

= Escena Catalana (8,2Md'€ de crédits FEDER obtenus)

- **Des projets majoritairement portés par des acteurs publics**, à la différence du Programme Interreg 3A qui faisait une place importante aux associations. Cette situation peut s'expliquer de diverses façons :

= problème de la reconnaissance juridique au regard des droits français et espagnols (organismes de droit privé ou public ?) au lancement du Programme,

= difficulté accrue pour ces entités pour accéder aux cofinancements publics et aux prêts relais nécessaires le cas échéant dans ce genre de programme

(remboursement sur la base de dépenses déjà réalisées, longueur des procédures),

= lourdeur administrative du dispositif pour les « petits » opérateurs,

= imposition d'un plancher minimal d'opération (comme évoqué précédemment).

- Des projets portant sur la **réalisation d'équipements/infrastructures communes et structurantes qui souvent constituent la concrétisation** (cf. tableau.1 – Source : I. Valenzuela) **de partenariats initiés dans le cadre d'Interreg 3A** dont :

= Abattoir transfrontalier de Cerdagne

= Hôpital transfrontalier de Cerdagne

= Centre de formation transfrontalier en sanitaire et social

- **Une programmation rapide et concentrée sur un nombre restreint d'opérateurs**

= une très forte programmation engagée dès le 1er Comité (décembre 2009),

= 99 % de l'enveloppe sud-catalane fléchée dès 2010,

= si l'on se focalise sur les Pyrénées-Orientales, on constate que la programmation traduit la présence (le dynamisme ?) d'acteurs récurrents (universités, collectivités territoriales) plus présents que lors du Programme précédent (cf. tableau.2 – Source : I. Valenzuela).

- Les projets programmés au sein du comité Est (dont fait partie l'ECT) portent très largement sur des thèmes comme **l'environnement, la gestion des ressources naturelles, la formation, l'économie ou les grands projets d'infrastructures**. Pour le territoire de l'ECT, on note également la très forte diminution des projets en lien avec la culture (à la différence du programme précédent) et ce malgré la souplesse « thématique » qui s'applique au volet transfrontalier du programme Interreg (cf. obligations d'earmarking imposées sur tous les autres dispositifs européens).



Projets programmés sur Interreg IIIA ayant une suite dans le cadre du Programme POCTEFA				
Nom du projet	Chef de file	Partenaires	Coût Total	FEDER Total
Atelier transfrontalier de l'eau	Conseil Développement P.Pyr.Méd	CcONSORCI Alba-Ter+SIVU Tech	397 900	198 950
Etude préalable à la création d'un Hôpital transfrontalier en Cerdagne	Conseil Régional Languedoc Roussillon	Generalitat Catalunya/ Dpet. Sanitat	90 000	45 000
Projet d'abattoir transfrontalier en Cerdagne	Syndicat de l'Abattoir de Bourg-Madame	CC Cerdanya	30 000	15 000
Formations professionnelles supérieures sanitaires et sociales dans un cadre transfrontalier	Institut Régional du Travail Social (IRTS)	Centre Hospitalier Perpignan-IFSI+ Université Perpignan+ Univ Girona	517 814	258 592

Total	1 035 084	517 542
-------	-----------	---------

Tableau n 1

Sources : I.VALENZUELA

Ensemble des projets programmés avec partenaires nord et sud catalans localisés sur l'ECT				
Liste de ces projets	Montant par projet	Montant Feder par projet	Socis	Proximitat
HTC	31 000 000 €	18 600 000 €	2	ECT
ESCENA CATALANA	13 799 742 €	8 279 845 €	2	ECT
MTC	3 630 800 €	217 480 €	2	ECT
ETFERSASO	3 486 325 €	2 266 111 €	4	ECT
NECROPIR	2 759 694 €	1 762 910 €	5	TRANSV
RED BIO	2 728 894 €	1 773 781 €	11	EST
TRANSVERSALIS	2 703 821 €	1 718 289 €	8	TRANSV
GALLIPYR	2 654 292 €	1 534 119 €	10	TRANSV
SISPYR	2 446 365 €	1 590 137 €	5	TRANSV
CECASALS	2 153 400 €	1 397 760 €	3	ECT
ENLLAÇ	1 654 775 €	1 075 604 €	3	ECT
CPM	1 298 469 €	844 005 €	4	TRANSV
ABAD OLIBA	1 245 429 €	809 529 €	5	ECT
PRINCALB	1 213 522 €	788 789 €	2	ECT
CULTUR PRO	1 059 847 €	672 202 €	4	EST
CEM	886 050 €	575 932 €	5	TRANSV
TTA	2 687 450 €	446 842 €	3	ECT
EICT	637 638 €	414 465 €	2	ECT
ACCESSI TOURISME	620 682 €	403 443 €	3	EST
UNCI'PLUS	612 017 €	397 811 €	8	EST
MOVAFOREST	564 922 €	367 199 €	3	TRANSV
EUROCAT	477 005 €	310 053 €	2	ECT
DYNAFOREST	442 097 €	287 363 €	5	TRANSV
CSTAAP	368 110 €	239 272 €	3	ECT
COPOREG CALARO	361 144 €	234 743 €	3	EST

Tableau n 2

Sources: I.VALENZUELA

Projets Interreg 4A impliquant des partenaires localisés "de banda i banda" de l'ECT					
Nom Partenaire	Nombre de projets auxquels participe la structure	Nom des projets	Participation Total	Total FEDER obtenu	Coût Opération global
UNIVERSITE DE PERPIGNAN	4	TRANSVERSALIS/CULTUR PRO/ETFERSASO/EICT	4 256 258 €	2 832 973 €	7 887 631€
COMMUNE DE PERPIGNAN	1	ESCENA CATALANA	7 024 742 €	4 214 845 €	13 799 742 €
SIVU DE L'ABATOIR DE CERDAGNE-CAPCIR	1	MTC	1 815 400 €	1 089 240 €	3 630 800 €
LES TOUTS PETITS	1	CSTAAP	165 966 €	107 878 €	368 110 €
SIVU DU TECH	1	TTA 2	260 000 €	169 000 €	687 450 €
CDT	1	ACCESSI TOURISME	231 955 €	150 771 €	620 682 €
CONSEIL GENERAL 66	4	PRINCALB/ABBAT OLIBA/EUROCAT/ENLLAÇ	1 461 181€	949 768 €	4 113 726 €
UNIVERSITE CATALANE D'ÉTÉ	1	CECASALS 2	489 894 €	318 250 €	2 153 400 €
PNR	1	UNCI'PLUS	125 642 €	81 667 €	612 017 €
ONF (SUR PERPIGNAN)	1	UNCI'PLUS	109 445 €	71 139 €	612 017 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	2	RED BIO/AGRI PROXI	653 744 €	424 937 €	3 810 167 €
COMMUNE D'AGGLOMERATION PM	1	AGRI PROXI	136 240 €	88 556 €	1 081 273 €
CCI PO	1	CSTAAP	42 154 €	27 400 €	368 110 €
CIVAM BIO	1	RED BIO	267 000 €	173 550 €	2 728 894 €
SICA CENTREX	1	RED BIO	237 738 €	154 530 €	2 728 894 €
ASSOCIATION CULTURELLE DE CUXA	1	ABBAT OLIBA	76 370 €	49 640 €	1 245 429 €
PPM	2	TTA 2/ENLLAÇ	112 349 €	73 085 €	2 342 225 €
CENTRE HOSPITALIER DE PERPIGNAN	1	ETFERSASO	154 805 €	100 623 €	3 486 325€
INRA	1	RED BIO	93 900 €	61 035 €	2 728 894 €
CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE LR (SUR PERPIGNAN)	1	UNCI'PLUS	14 020 €	9113 €	612 017 €

**Fonds commun de soutien aux projets de coopération sur l'Espace Catalan Transfrontalier**

En complément du Programme Interreg que l'on vient d'évoquer, les acteurs de la coopération de proximité à l'échelle de l'ECT peuvent également, depuis 2008, solliciter un nouveau dispositif, le **Fonds de soutien financier aux projets de proximité sur le territoire de l'Espace Catalan Transfrontalier**.

À travers ce dispositif, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya souhaitent conforter une participation élargie de tous les acteurs du territoire transfrontalier, en soutenant les échanges et les coopérations afin :

- = d'approfondir le développement du bassin de vie de l'Espace Catalan Transfrontalier en soutenant les initiatives et le potentiel de développement locaux ;
- = de favoriser l'émergence de projets qui apportent une plus-value transfrontalière avérée et qui répondent aux orientations portées par l'Eurodistrict de l'Espace Catalan Transfrontalier ;
- = d'encourager les projets qui contribuent à la qualité de vie des habitants du territoire transfrontalier ;
- = d'appuyer les actions de proximité qui participent au rapprochement entre les acteurs du territoire ;
- = de soutenir les structures qui ne peuvent prétendre aux dispositifs d'aide existants tels que les financements européens.

Ainsi, à travers ces appels à projets annuels, l'objectif est de faire coïncider les démarches individuelles avec les enjeux collectifs de la démarche d'Eurodistrict qui sont :

- = le développement d'une connaissance réciproque, condition *sine qua non* d'une coopération transfrontalière pérenne et constructive ;
- = la conduite de politiques concertées prenant en compte la réalité transfrontalière et fondée sur des projets concrets ;
- = l'émergence d'une gouvernance transfrontalière respectueuse d'un équilibre transfrontalier et associant les acteurs à divers degrés ;
- = la valorisation d'une culture catalane commune et partagée dans la diversité, atout fort du territoire et de son rayonnement dans le contexte de l'Europe des régions.

**Comment fonctionne-t-il ?**

Chaque année, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya élaborent un **appel à projets** à destination des acteurs du territoire de l'Espace Catalan Transfrontalier et permet de financer la mise en œuvre de micro-projets, dont le montant de la subvention octroyée ne pourra excéder **15 000 €** (aide octroyée par projet, quel que soit le nombre de porteurs de projets impliqués).

Une fois l'appel à projets lancé, les porteurs de projets situés dans le département des Pyrénées-Orientales déposent leurs dossiers auprès du Conseil Général et ceux situés dans la province de Girona auprès de la Generalitat de Catalunya.

Les dossiers reçus sont alors instruits collégalement, en veillant à la mise en commun permanente des informations, puis un **Comité de Programmation** est organisé, au cours duquel sont déterminés :

- = la sélection des projets retenus ;

- = le coût d'opération considéré comme éligible pour chacun des projets ;

- = la subvention octroyée à chacun des projets, représentant au maximum **50 % du coût d'opération considéré comme éligible**.

Concernant les Pyrénées-Orientales, les bénéficiaires retenus disposent alors d'une année pour réaliser leurs actions et le versement du solde de la subvention intervient sur présentation des dépenses liées à la réalisation du projet ainsi que d'un bilan de l'opération.

**Quel bilan pour la période 2008–2011 ?**

Depuis quatre ans, le Fonds commun a contribué à l'émergence de nombreux projets structurants pour le territoire de l'Espace Catalan Transfrontalier et a rencontré un franc succès auprès des acteurs nord et sud catalans, en favorisant le développement de nombreux partenariats et en leur permettant ainsi de s'identifier davantage à la démarche de l'Eurodistrict.

Si l'on reprend les données transmises par les deux institutions pour la période 2008-2010, on constate :

- = une place encore importante des projets d'intérêt transfrontalier mais n'impliquant pas encore un dépôt systématique des 2 côtés de la frontière ;
- = une dotation globale attribuée par les 2 entités relativement équilibrée ;
- = une augmentation importante de la co-programmation qui est notamment visiblement sur les subventions octroyées (plus que sur les projets).

Pourcentage de participation en co-programmation, par année et par institution						
Années	Total subvention (Gencat)	Montant de la subvention en co-programmation (Gencat)	% Subvenció en co-programació (Gencat)	Total subvention CG66	Montant de la subvention en co-programmation (CG66)	% Subvention en co-programmation (CG66)
2008	90 500 €	19 450 €	21 %	130 821 €	15 000 €	11 %
2009	93 555 €	36 700 €	39 %	77 563 €	17 091 €	22 %

Synthèse co-programmation			
Années	Total Projets programmés (CG66- GENCAT)	Total projets co-programmés	% de Projets co-programmés
2008	35	4	11%
2009	32	5	16%
2010	35	10	29%
Total	102	19	19%

Comparaison co-programmation par année				
Années	Total co-subvention (CG66- Gencat)	Import total projets co-programmés (CG66- Gencat)	% Subvention en co-programmation/ coût total des projets programmés	% de la co-programmation/ programmation totale
2008	34 450 €	123 500 €	28 %	16 %
2009	53 791 €	168 125 €	32 %	31 %
2010	92 250 €	230 212 €	40 %	55 %

Réalisation: I. VALENZUELA

Dans un 2e temps, si l'on focalise sur les données « Pyrénées-Orientales », on note que pas moins de **115** projets transfrontaliers ont d'ores et déjà été déposés auprès du Conseil Général dans le cadre du dispositif.

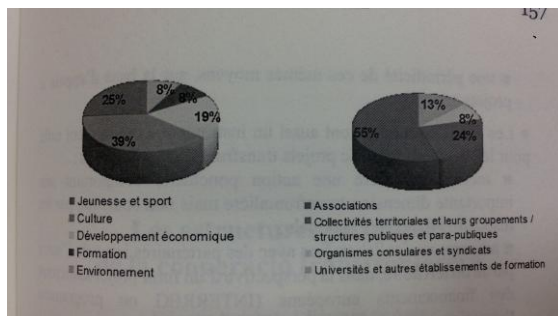
Sur ces 115 projets présentés, **72** ont été programmés et soutenus par la collectivité, représentant un coût total d'opération de **1 735 288,24 €** et un montant total de subventions de **420 943,67 €**, répartis de la manière suivante selon les années :

	2008	2009	2010	2011
Nombre de projets présentés	30	18	31	35
Nombre de projets retenus	20	12	22	18
Coût total d'opération des projets retenus	567 275,95€	258 960,93€	369 407,22€	539 644,14€
Montant des subventions octroyées	130 821,42€	77 562,75€	92 128,50€	120 431,00€

Si l'on dresse un bilan des **thématiques des projets** soutenus sur l'ensemble des 4 années (cf. diagrammes ci-contre), nous constatons que le domaine le plus représenté, à hauteur de 28 projets soutenus soit 40 % de l'ensemble des projets, est celui de la **culture**. En outre, un nombre relativement important de projets ont porté sur les thématiques « Jeunesse et sport » et développement économique.

Cependant, si les projets culturels ont été plus fréquemment subventionnés, ce sont bien souvent de petits projets, présentant des coûts peu élevés. Les montants des subventions octroyées à ces projets sont en moyenne inférieurs à ceux des subventions octroyées à d'autres projets, portant sur des thématiques telles que le développement économique ou la formation par exemple.

En outre, nous constatons qu'une grande partie des projets soutenus dans le cadre du Fonds commun est portée par des associations, qui représentent 55 % des acteurs financés, à hauteur de 39 projets. En outre, nous observons une mobilisation relativement importante des collectivités territoriales et leurs groupements, à savoir en majorité des communes et offices de tourisme, mais également des universités et autres établissements de formation.



### **Plus-value du Fonds commun au regard du dispositif européen Interreg.**

Le Fonds commun, à l'image de ce qui se fait sur d'autres frontières, y compris sur d'autres zones de la frontière franco-espagnole, présente plusieurs avantages pour les porteurs de projet localisés sur ce territoire :

- Renforcement des échanges entre les acteurs de la coopération « moyens » et « petits », en particulier ceux qui ne remplissent pas ou ne sont pas en condition de se présenter aux appels à projets des programmes de plus grande ampleur ;
- Mise à disposition des porteurs de projets transfrontaliers d'un outil offrant :
  - = des moyens financiers plus simplement et immédiatement mobilisables que sur les Programmes Interreg ;
  - = des modalités administratives adaptées à des micro-projets (dispositif non prévu dans le cadre du POCTEFA 2007-2013, à la différence d'autres programmes Interreg en cours) ;
  - = une périodicité de ces mêmes moyens, sur la base d'appels à projets annuels.
- Les fonds communs sont aussi un instrument extrêmement utile pour les petits porteurs de projets transfrontaliers souhaitant :
  - = mettre en oeuvre une action ponctuelle comportant une importante dimension transfrontalière mais non soutenue par les dispositifs financiers habituels ;
  - = amorcer une collaboration avec des partenaires issus de l'autre partie du territoire, dans la perspective d'un futur projet sollicitant des financements européens (INTERREG ou programme thématique).

En dépit d'objectifs et de moyens relativement limités, le Fonds commun, à l'image des autres dispositifs similaires existants, fait preuve de son efficacité si l'on se réfère au nombre et à la qualité croissante des dossiers soumis chaque année.

### **Limites actuelles du dispositif :**

Il ne s'agit pas d'un véritable Fonds commun. Deux lignes budgétaires distinctes, deux appels à projets gérés en parallèle coexistent avec les difficultés que cela peut comporter pour faire correspondre les procédures, les calendriers de mise en oeuvre.

Une programmation partiellement satisfaisante en matière de copartage (30 % des projets en 2010 mais qui représentent un peu plus de 50 % des subventions octroyées) – cf. illustration ci-jointe.

Un dispositif qui relève de la seule volonté politique de deux collectivités territoriales de l'Espace Catalan Transfrontalier (Generalitat de Catalunya et Conseil Général des Pyrénées-Orientales) et n'est nullement réglementaire. Sa pérennité dépendra tout autant de la plus-value démontrée que des orientations stratégiques des administrations concernées.